Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE
PREFECTURE DE L'AISNE

CABINET

Service interministériel de
défense et de protection civile

A R R E T E

listant les documents utiles à l'établissement de l'état des risques de la commune de Villemontoire

LE PREFET DE L'AISNE

VU le code de l'environnement et notamment son article L125-5

VU le décret n°2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs,

VU l'arrêté du 28 août 2006,

SUR proposition du sous-préfet, directeur de cabinet,

A R R E T E

Article 1er :

La commune de **VILLEMONTOIRE** fait partie du plan de prévention des risques inondations et coulées de boue sur les 14 communes entre Berzy-le-Sec et Latilly prescrit le 17 juin 2008. La liste des documents utiles à l'établissement de l'état des risques tel que prévu par les textes est la suivante :

- le DDRM approuvé le 30 mai 2006
- le porter à connaissance

Ces documents sont consultables :

- à la préfecture,
- à la sous-préfecture,
- à la mairie,
- à la direction départementale de l'équipement

Un tableau récapitulatif des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est annexé.

.../..

Article 2 :

L'arrêté du 28 août 2006 est abrogé.

Article 3 :

Le sous-préfet, directeur de cabinet, le sous-préfet de Soissons, le SIDPC, le maire de la commune et le directeur départemental de l'équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LAON, le - 3 JUIL. 2008

Pour le Préfet et par délégation
Le Sous-Préfet,
Directeur de Cabinet

Sylvain HUMBERT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'AISNE

Commune de VILLEMONTOIRE

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

du **3 juillet 2008**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n — **oui** X — **non**

prescrit — date **17 juin 2008** — aléa **inondations et coulées de boue**

Les documents de référence sont :

- DDRM — Consultable sur Internet X

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t — **oui** — **non** X

date — effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité — zone **Ia** — zone **Ib** — zone **II** — zone **III** — **non** X

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Date d'élaboration de la présente fiche **3 juillet 2008**

VILLEMONTOIRE

type de catastrophe	début	fin	arrêté	parution au JO
- inondations et coulées de boue	11/07/1995	11/07/1995	28/09/1995	15/10/1995
- tempête	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999